



N° 25.34

**Attribution du marché de la
mission d'assistance à la gestion
du compostage collectif
n° 25.05**

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'AN DEUX MILLE VINGT CINQ,

Le bureau dûment convoqué le 06/08/2025

Habilité par l'article L5211-10 du CGCT

Et les délibérations 20.28 et 25.10

S'est réuni en session ordinaire au SMND le 03 septembre 2025

Sous la présence de Monsieur FAYET Michel, Président

Nombre de membres en exercice : 6

Présents : 6

Pouvoir : 0

Excusés :

PRESENTS :

Monsieur CASTAING Patrick

Madame DEBES Céline

Monsieur FAYET Michel

Monsieur FIORINI Patrick

Monsieur MARMONIER Pierre

Monsieur ROSET Patrick

Il est exposé :

Une consultation a été publiée pour une mission d'assistance à la gestion du compostage collectif avec pour date et heures limites de réception des offres le 25 juillet 2025 à 10 h 00.

La Commission d'appel d'offres s'est réunie le mercredi 03 septembre 2025 à 15 h 00.

La commission a attribué le marché à Madame Anne Marie MEUNIER-CLAVEL (Cétoine & co), auto-entrepreneure, pour un montant estimatif pour 2026 de 39 445.00 € HT, soit 47 334.00 € TTC.

Ayant entendu l'exposé et après en avoir délibéré et l'unanimité,

Le Bureau,

- **ATTRIBUE** ce marché à Madame Anne Marie MEUNIER-CLAVEL (Cétoine & co), auto-entrepreneure,
- **AUTORISE** Monsieur le Président à signer ce marché ainsi que toutes les pièces s'y rapportant.

Le Président certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui pourra faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Grenoble dans un délais de deux mois à compter de sa transmission au représentant de l'Etat et de sa publication.

Fait et délibéré le 03 septembre 2025

Au registre sont les signatures,
pour copie conforme

Il certifie la formule exécutoire et les formalités de
publicités effectuées

HEYRIEUX, le 03 septembre 2025

Michel FAYET,
Président

